

## **Conseil d'Administration du FENU**

**Intervention de SEM. Kafougouna KONE, Ministre  
de l'Administration territoriale et des collectivités locales,  
Président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale  
d'Investissement des Collectivités Territoriales**

**New York, le 11 juin 2003**

**Monsieur le Président,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir d'intervenir à cette importante session de votre Conseil d'Administration, j'allais dire notre Conseil d'Administration.

Ma présence n'a d'égale justification que la volonté ardente et renouvelée du Gouvernement du Mali de s'investir, chaque fois que besoin est, aux côtés de ses partenaires, de ses amis ; et le FENU en est un, de longue date, fidèle et auquel hommage doit être rendu.

Le Gouvernement du Mali, qui par ma voix vous salue, lors de la réunion ministérielle des Pays les moins avancés, tenue à Cotonou, République du Bénin du 5 au 7 Août 2002, avait présenté une déclaration qui partageait les convictions et les constats faits par Monsieur Normand Lauzon, Secrétaire exécutif du FENU, au nom des pays comme le mien, pour que la possibilité de continuer d'investir avec les pays pauvres soit.

Le Mali s'est engagé avec détermination dans la définition d'une politique volontariste de démocratisation et de lutte contre la pauvreté à travers une administration décentralisée.

Dans ce combat, l'appui du FENU et du PNUD n'a pas fait défaut et s'est concrétisé, dès le départ et en première position, par la mise en place d'un important programme d'appui à 155 nouvelles communes des régions de Tombouctou et de Mopti.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais vous rappeler, que ces régions septentrionales du Mali sont classées parmi les plus pauvres. Elles sortent d'une longue et pénible période de conflits armés justifiés en grande partie par un déficit de développement et d'accès aux services sociaux de base.

Depuis des années, des hommes et des femmes, ultimes bénéficiaires des appuis du FENU, commencent à exercer, grâce aux actions entreprises sur le terrain dans le cadre du développement local, une influence réelle s'illustrant par l'amélioration significative de leur capacité de production et de contribution à la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Les populations de ces régions du Mali, sont déterminées à réduire leur pauvreté, malgré la fragilité de leur écosystème. Des dynamismes locaux ont été créés avec la participation du FENU et la gouvernance locale y est en voie d'appropriation et de réelle démocratisation.

Elles sont conscientes, comme nous tous, des conséquences dramatiques d'une modification du schéma opérationnel d'appui à l'investissement public décentralisé sur l'aggravation de la pauvreté et sur la paix sociale dans des régions qui ont avant tout besoin de cette stabilité et de cette confiance en soi retrouvées.

### **Monsieur le Président,**

Le FENU, en adhérant au dispositif d'appui technique et financier aux collectivités territoriales conçu par le Gouvernement malien, s'est investi dans le renforcement des capacités des acteurs institutionnels locaux et dans celui des économies locales, pour accroître leur capacité d'assumer leurs nouvelles responsabilités et permettre l'accès à des ressources financières indispensables à la réalisation de leurs programmes de développement économique et social, dans lesquels une attention particulière est accordée aux femmes, aux couches sociales les plus défavorisées, et à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration, de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales du Mali, dispositif central de l'investissement communal, elles me chargent d'être leur interprète auprès de votre auguste Conseil, pour vous dire, de vive voix, tout l'espoir qu'elles placent en la poursuite et au renforcement du partenariat qui les lie au FENU.

Pour ce faire, il est nécessaire d'accroître les ressources du Fonds pour que son partenaire national, l'ANICT, s'acquitte au mieux de sa mission de financement des programmes de développement local.

Avant de terminer, je voudrais vous exprimer toute la reconnaissance et la gratitude du Gouvernement du Mali et sa disponibilité à entreprendre, sans relâche, toute démarche diplomatique tendant à renforcer les capacités d'intervention locale de partenaires au développement comme le FENU et le PNUD.

Je voudrais ici, remercier au risque de les mettre dans l'embarras, Monsieur le Secrétaire exécutif du FENU et Madame la Représentante résidente

du PNUD au Mali qui n'ont jamais ménagé leur temps et leurs efforts pour sillonner le Mali profond afin de constater le chemin parcouru ensemble, avec les pauvres.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.